

Bourses et Prix en Diabétologie

Les Bourses et Prix parrainés par les laboratoires, sont des financements, des aides qui permettent le développement et la mise en œuvre de projets. Elles concernent tous les projets en diabétologie qui visent à l'amélioration de la prise en charge et de la qualité des soins des patients atteints d'un diabète.

Critères d'éligibilité :

La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet paramédical en diabétologie. Ce projet peut être aussi une extension d'un projet déjà mis en place avec des objectifs et un financement qui seront alors spécifiques.

Le dossier sera présenté au nom d'un porteur de projet bien identifié qui assurera la mise en œuvre du projet et fera partie d'une équipe de paramédicaux. Le porteur du projet devra avoir une profession paramédicale.

Si le porteur du projet est IDE il devra être **inscrit à l'ordre infirmier**. Les diététiciens devront avoir un **numéro ADELI**. Les podologues **inscrits à l'ordre national des pédicures podologues**.

Le porteur du projet sera membre de la SFD paramédical à jour de cotisation ou s'engage à le devenir avant la remise de la bourse.

Modalités de soumission:

Le dossier devra parvenir avant le 15 janvier de chaque année pour participer, à l'adresse suivante : prixsfparamedical@sfdiabete.org (informations et dossiers).

Les modalités sont annoncées par le biais d'affiches, précisant les obligations du candidat, sur le site de la SFD paramédical en Novembre.

Éléments constitutifs du dossier :

Le dossier sera constitué de 2 parties : une partie coordonnées et une partie, descriptif du projet, soit environ une dizaine de pages hors annexes (25 à 30 pages maximum).

- Il pourra exposer notamment le constat de départ, contexte et hypothèses, la problématique, les objectifs principaux et secondaires du projet, le descriptif du déroulement, soit le cœur du projet lui-même, la méthodologie utilisée, les résultats attendus, les évaluations prévues ou réalisées, la bibliographie éventuellement. Il précisera le public visé et le nombre de patients concernés.
- Il sera accompagné d'une fiche de synthèse reprenant en résumé les différentes parties et d'un calendrier des étapes clé du projet.
- Un prévisionnel de budget sera joint également où figurera l'utilisation spécifique de la bourse demandée mais qui fera mention des autres aides éventuelles déjà perçues ou en attente pour ce même projet, ainsi que les différents prix gagnés surtout si le projet est une extension d'un projet déjà en place.
- Une fiche individuelle précisera le nom du candidat, son adresse professionnelle précise, et/ou personnelle, une adresse mail valide, un numéro de téléphone.
- L'anonymat sera conservé autant pour les noms que pour les lieux dans le descriptif du projet. Le document de soumission devrait porter le nom de fichier :
 - BOURSESFDPARAMEDICAL«année»-«3premiereslettresdunom»-dossier
- Le document permettant d'identifier les auteurs :
 - BOURSESFDPARAMEDICAL«année»-«3premiereslettresdunom»-auteur
-

Sélection des projets :

La sélection des projets se fera sur la pertinence de la problématique, sur la qualité des travaux, mais également la méthodologie, le financement, l'évaluation, le caractère novateur...

Le jury est représenté par le Conseil Scientifique et le président de la SFD paramédical.
Après expertise, délibération et classement, les candidats recevront un courrier leur annonçant la décision du jury.

Modalités de financement :

Les sommes associées à ces Bourses ou Prix seront versées par le biais d'une association. Il faudra par la suite nous fournir le RIB et l'extrait de parution de l'association au journal officiel. Pour certaines soumissions, il est demandé que la subvention soit en majorité utilisée en crédit de formation pour le personnel participant au projet.

Le prix est remis lors de la journée Paramédicale du Congrès de la SFD au mois de mars qui suit la soumission et le candidat primé s'engage à venir ou se faire représenter. Il sera invité pour cette remise de prix (1 personne invitée maximum).

Evaluations des projets financés et Obligations du candidat :

Au congrès paramédical SFD de l'année suivante, le candidat sera invité par la SFD paramédical à venir présenter l'état d'avancée du projet et ses développements, mise en place et actualités du projet.

Cette présentation comporte une communication orale de 10minutes, l'exposition d'un poster permettant un développement plus exhaustif des travaux, ainsi qu'un article dans la Newsletter de la SFD paramédical.